

Objectifs

- Apprécier l'opportunité de créer ou de reprendre une entreprise.
- Apporter les connaissances nécessaires à la création, à la reprise et à la gestion d'une entreprise.
- S'approprier les outils de gestion indispensables à la pérennité d'une entreprise et à la maîtrise de son développement.
- Maîtriser les rouages institutionnels et socio-économiques.

Conditions d'admission

Etre porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise et avoir le niveau Bac ou équivalent,
Demandeur d'emploi avec 2 ans d'expérience professionnelle au minimum et porteur de projet,
Salarié en congé individuel de formation (CIF) et porteur de projet,
VAP, VAE.

CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE

Site de Reims

Formation

Cette formation bénéficie du soutien financier du Conseil Régional.

- **Dépôts des dossiers** : 1^{ère} session : juin
2^{ème} session : décembre
- **Date de rentrée** : 1^{ère} session : d'octobre à février
2^{ème} session : de février à début juillet
- **Durée de la formation** : la formation se déroule sous forme alternée. Tous les stagiaires suivent le même rythme hebdomadaire : 2 journées d'enseignement et 3 journées consacrées au projet individuel de création ou de reprise d'entreprise.
- **Contrôle des connaissances** : continu et 3 soutenances du projet devant un jury

Débouchés

Permettre au stagiaire de concrétiser son projet de création ou de reprise d'entreprise.

DDU

(Dipôme de l'Université)

Formation Continue



Contacts

Formation continue et Alternance
Rue des Crayères – BP 1035
51687 REIMS Cedex 2
Tél : 03 26 91 30 76
Fax : 03 26 91 85 95
Courriel : fc-iut-reims@univ-reims.fr

PROGRAMME

■ UE1 : La démarche entrepreneuriale (70 h)

- Le processus entrepreneurial : optimisation des stratégies personnelles, évaluation de la prise de risque ... (20 h)
- La communication commerciale et la négociation (50 h)

■ UE2 : Organisation et gestion de l'entreprise (70 h)

- Organisation administrative et juridique de l'entreprise
- Gestion financière des investissements et équilibres de trésorerie
- Gestion des situations de crise
- Transmission de l'entreprise
- Structures juridiques
- La fiscalité quotidienne du dirigeant d'entreprise
- Droit social quotidien du dirigeant d'entreprise

■ UE3 : La démarche financière et comptable (90 h)

- Les comptes de synthèse de la comptabilité
- L'analyse de l'exploitation
- L'analyse du bilan
- Le projet de reprise ou création :
 - le plan de financement
 - le compte de résultat prévisionnel
 - le prix de vente
 - le plan de trésorerie
 - la mise en place d'indicateurs simples et pertinents
- Les primes et aides à la création ou reprise
- La gestion d'une demande de prêt ou de prime

■ UE4 : La démarche commerciale (80 h)

- Identifier les points clés de l'environnement commercial (le marché, les clientèles, la concurrence, l'environnement réglementaire...)
- Etablir les constituants de l'offre (le produit ou le service, les services associés, le tarif, la politique de prix...)
- Etablir les constituants de la commercialisation (le plan de communication, le plan de vente)
- Mettre en œuvre le plan d'action commercial

■ UE5 : Applications professionnelles

- Informatique et NTIC : 40 heures
 - Méthodologie et conduite de projet : 100 heures
- Construction du projet avec 3 étapes clés
- validation du projet
 - validation de la construction du plan d'action
 - validation des conditions de mise en œuvre et de suivi

